



Council of Europe
European Commission



Conseil de l'Europe
Commission européenne



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 31 May 2006

CDL-EL(2006)002syn
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

en coopération avec
LA COMMISSION ELECTORALE CENTRALE
DE LA FEDERATION DE RUSSIE

3^e CONFERENCE EUROPEENNE
DES ADMINISTRATIONS ELECTORALES¹

“DEVELOPPEMENT ET CODIFICATION DES STANDARDS
INTERNATIONAUX EN MATIERE ELECTORALE”

Moscou, 22 - 23 mai 2006

(Siège social de la CEC, B. Tcherkassky per. 9)

CARNET DE BORD

¹ Cette activité a été organisée dans le cadre du programme commun entre la Commission européenne et la Commission de Venise du Conseil de l'Europe « la Démocratie par des élections libres et équitables ».

La « troisième conférence européenne des administrations électorales - Développement et codification des standards internationaux en matière électorale » a été organisée par la Commission de Venise en coopération avec la Commission électorale centrale de la Fédération de Russie. Cette activité fut l'un des premiers événements organisés dans le cadre de la Présidence russe du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Les questions abordées durant la conférence concernaient le développement des standards électoraux par les organisations internationales et leur mise en oeuvre dans les différents pays membres du Conseil de l'Europe, l'impact des nouvelles technologies sur le processus électoral et la sécurité de la transmission des résultats ainsi que le rôle que la diffusion de l'information sur le processus électoral joue dans l'augmentation de la participation des électeurs.

Environ 120 personnes participèrent à la conférence. Elles venaient de différentes institutions publiques et ONG russes, ainsi que des représentants des administrations nationales électorales d'Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Finlande, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Espagne et Suède, et des membres de l'Assemblée Parlementaire et du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe. Des représentants des organisations internationales et régionales suivantes ont également participé à cet événement : l'OSCE/BIDDH, la Communauté des Etats indépendants (CEI), l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), l'Association des administrateurs d'élections d'Europe centrale et orientale (ACEEEO) et l'Institut démocratique national (NDI).

Des rapports furent présentés par Messieurs A. Veshnyakov (Président de la Commission centrale électorale de la Fédération de Russie), A. Grouchko (Ministre adjoint des Affaires étrangères de la Fédération de Russie), U. Mifsud Bonnici (Vice-Président de la Commission de Venise, Malte), V. Rushailo (Président du Comité exécutif de la CEI), Vladimir Lysenko (Fédération de Russie), M. Carillo (Mexique), V. Dronov (Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe), I. Micallef (Vice-Président du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe), V. Zhdanovitch et G.-H. Ahrens (OSCE/BIDDH), I. Krotov (Secrétaire Général de l'Assemblée inter-parlementaire de la CEI), R. Krimmer (Autriche), Mesdames K. Lemon (Suède) et M. Gratschew (IDEA) et M. Z. Toth (ACEEEO).

La conférence :

1. A pris note des différents points de vue exprimés par les participants sur la possible codification des standards internationaux en matière électorale. En même temps, les participants ont invité les Etats membres du Conseil de l'Europe à respecter et appliquer les obligations internationales et les engagements auxquels ils sont eux-mêmes tenus et de suivre les recommandations du Code de bonne conduite en matière électorale de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe.
2. A discuté des récents développements sur le vote électronique dans différents pays (y compris son observation) et attend la réunion d'évaluation de la recommandation du Conseil de l'Europe sur le vote électronique (deux ans après son adoption par le Comité de Ministres), Strasbourg, 23-24 novembre 2006.
3. A discuté des différentes façons d'augmenter la participation des électeurs en incluant des groupes de personnes traditionnellement à faible participation, comme, par exemple, les minorités ou les personnes présentant des besoins particuliers.
4. A accueilli la création du Forum VOTA en ligne et invité les institutions à l'utiliser plus activement.

5. A demandé à la Commission de Venise d'organiser la 4^e conférence européenne des Administrations électorales à Strasbourg en 2007² (si possible, après la réunion de l'ACEEEO).
6. A encouragé l'établissement d'un groupe informel qui pourrait travailler avec le Secrétariat de la Commission de Venise à la préparation de la 4^e Conférence des Administrations électorales.

La Conférence des administrations électorales exprime sa gratitude à la Commission électorale centrale de la Fédération de Russie de l'avoir accueillie et d'avoir organisé la 3^e Conférence européenne des Administrations électorale à Moscou.

² Le titre exact sera fixé dès que possible (à partir de la liste de sujets proposés par les participants de la conférence de 2005 qui est disponible sur le Forum VOTA).